

LE CYCLE-ÂGE ET LES ÉLÈVES DES CLASSES D'ACCUEIL

En cohérence avec les objectifs du PEVR 23-27, les présentes considérations et recommandations des Services éducatifs s'appliquent afin d'assurer la réussite des élèves à l'accueil et post accueil.

Recommandations ILSS et mathématique au CSSDM

Afin de faciliter la transition vers la classe ordinaire, objectif du programme ILSS, l'élève en situation d'acquisition de la langue **devrait se retrouver dans les classes dont le programme correspond à son âge, et ce, chaque fois que le nombre de groupes le permet**. Les Services éducatifs (SÉ), s'appuyant sur différents cadres et balises ministériels, soutiennent que les élèves de l'accueil doivent **dans la mesure du possible¹** se retrouver avec des pairs d'âge similaire et être exposés au contenu correspondant à leur âge.

À cet effet, pour le **programme ILSS**, les SÉ recommandent :

- Que le classement des élèves ne repose pas autour des termes « débutant », « intermédiaire » ou « avancé », soit uniquement autour du niveau de développement des compétences langagières. Le programme ILSS ne vise pas seulement la francisation et ne se limite pas à la sphère linguistique, mais vise également l'intégration scolaire.
- De prioriser un regroupement en cycle-âge : il importe d'exposer les élèves au programme ILSS et de les soutenir dans la progression des paliers, à leur rythme, jusqu'à l'atteinte du seuil d'intégration;
- De favoriser le maintien de l'élève dans le même groupe-classe en cours d'année afin de favoriser la continuité dans les apprentissages et un lien éducatif signifiant et stable avec l'enseignant et les pairs.

En ce qui concerne la **mathématique** :

- Les SÉ demandent aux milieux de classer l'élève selon son cycle-âge en l'exposant aux préalables nécessaires à la compréhension de son niveau.

Considérant que l'élève en classe d'accueil n'a pas l'obligation de faire tous les apprentissages du PFEQ, l'intention visée est ici de l'amener à développer son plein potentiel et lui permettre une diplomation FGJ.

¹ « Dans la mesure du possible » signifie que les milieux scolaires prennent en considération leur contexte pédagogique et organisationnel afin d'identifier comment permettre aux élèves recevant un soutien SASAF intensif (en classe d'accueil) de poursuivre **simultanément** l'apprentissage de la langue d'enseignement et celui des divers contenus disciplinaires.

Recommandation de classement — Mathématique		
	Âge au 30 septembre	Cycle (Niveau)
1 ^{er} cycle	12 ans	1er cycle (1 ^{re} sec)
	13 ans	1er cycle (2 ^e sec)
2 ^e cycle	14 ans	2e cycle (Sec 3)
	15 ans et +	2e cycle (Sec 3, 4 ou 5)

Ces recommandations se basent notamment, mais non exclusivement, sur les éléments suivants :

Cadre de référence Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration au Québec; Organisation des services, MELS 2014

Les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française (SASAF) ont pour objectif principal de réduire l'écart qui sépare les compétences en français des élèves non francophones de ce qui est normalement attendu des élèves francophones de leur âge. Ils permettent l'apprentissage de la langue, parallèlement à l'acquisition des divers contenus scolaires, et visent une intégration harmonieuse à l'école et à la société québécoise.

Instruction annuelle 2024-2025 : extraits

Dans le cas des élèves en classe d'accueil, la répartition des matières doit être la suivante :

- Intégration linguistique, scolaire et sociale 65 %
- Mathématique 20 %
- Autres matières 15 %

« Dans la mesure du possible, la grille-matières de l'élève doit lui permettre de se familiariser avec les contenus disciplinaires des matières obligatoires figurant au Régime pédagogique ainsi qu'avec les contenus obligatoires prescrits par le ministre et liés aux domaines généraux de formation, énumérés à la disposition 1.3.1 du présent document. »

Par conséquent, les élèves de l'accueil doivent être exposés aux contenus obligatoires liés aux domaines généraux de formation :

- Orientation scolaire et professionnelle (COSP)
- Éducation à la sexualité
- Réanimation cardiorespiratoire (RCR)

➔ Rappelons que l'intérêt d'exposer les élèves des classes d'accueil à certains apprentissages disciplinaires est d'éviter de creuser les écarts lorsqu'ils intègrent le parcours régulier. Ces orientations s'inscrivent aussi dans une perspective d'équité au regard de l'accès aux apprentissages requis en vue de la sanction des études.

- ➔ Avec l'application du nouveau programme CCQ, nous rappelons que nous devons familiariser les élèves de l'accueil avec des éléments du programme, en faisant des choix, comme il serait vrai pour le programme d'histoire, de sciences ou autre. L'instruction annuelle 24-25 vient de plus rappeler que les élèves de l'accueil doivent être exposés aux contenus d'éducation à la sexualité en fonction de leur âge, lesquels sont maintenant intégrés au programme CCQ.

Régime pédagogique, article 7

Des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française s'adressent à des élèves dont la langue maternelle n'est pas le français et qui, pour la première fois, reçoivent des services éducatifs en français et dont la connaissance de la langue française ne leur permet pas de suivre normalement l'enseignement. Ces élèves peuvent bénéficier de ces services de soutien à l'apprentissage de la langue française plus d'une année scolaire.

Ces services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française **visent à faciliter l'intégration de ces élèves dans une classe ordinaire où les services d'enseignement sont dispensés en français.**

Programme ILSS Secondaire, p. 5

L'enseignant d'ILSS est invité à puiser dans divers programmes pour enrichir les situations d'apprentissage qu'il propose à ses élèves

De plus, en considération des orientations du MÉQ, du CSSDM et de la recherche, le respect de l'âge des élèves des classes d'accueil est important, car cela favorise :

- Des comportements mieux adaptés aux groupes de leur âge : « Les élèves du même âge peuvent servir de modèles positifs, aidant les nouveaux arrivants à comprendre et à adopter les normes et comportements attendus en milieu scolaire. » (MÉQ. 2014. Cadre de référence, Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration au Québec, 3. Protocole d'accueil)
- L'intégration linguistique puisque les élèves du même âge échangent sur les mêmes réalités qui correspondent à la vie de leur âge (enjeux émotifs et sociaux, consommation, réseaux sociaux, etc.) : « Pour les élèves qui apprennent le français, être entourés de pairs du même âge qui parlent la langue peut accélérer leur acquisition linguistique et leur adaptation culturelle. » (Josée Demers, DILEI, MÉQ, février 2024)
- Les interventions précoces en fonction des difficultés en lien avec le Programme qu'il devra maîtriser et de l'environnement correspondant à son âge : « En intégrant ces élèves dans des classes régulières, les enseignants peuvent identifier et répondre plus rapidement à leurs besoins spécifiques, ce qui peut prévenir l'aggravation des difficultés. » (MÉQ. 2007. L'organisation des services éducatifs aux élèves à risques et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).

Autres éléments de réflexion

Est-ce que les élèves en intégration linguistique et sociale (SASAF) devraient être placés dans des classes d'élèves du même âge dans toutes les matières?

À cet effet, les représentants du ministère de l'Éducation, responsables de la présentation du document sur la différenciation pédagogique (MÉQ 2021) confirment que les élèves issus de l'accueil (SASAF), doivent, dans la mesure du possible, être intégrés à des classes d'élèves du même âge qu'eux. Les cadres légaux et les formations à partir du document *Différenciation pédagogique, soutenir tous les élèves pour favoriser leur réussite* sont la réponse aux défis que rencontreront les enseignants. De même, le *Protocole d'accueil* des élèves issus de l'immigration au Québec (MÉQ 2014, p. 12) spécifie également que les « élèves qui arrivent au cours de l'année scolaire n'ont pas à reprendre immédiatement toutes les notions enseignées ou les thèmes exploités depuis le début des cours. Ils seraient alors surchargés d'information qu'ils ne sont pas encore en mesure d'intégrer, qui ne leur est pas utile ou qui est hors contexte. » Afin de faciliter leur intégration à leurs classes respectives, les enseignants peuvent notamment recourir à diverses mesures de soutien commençant par la flexibilité pédagogique et allant jusqu'à la modification des attentes : il est même possible de recourir à un code de cours de modification spécifique aux élèves de l'accueil afin de faciliter leur intégration aux classes de leur âge, soit le code « FMO », conformément aux informations de l'Info Sanction 21-22-02.

D'ailleurs, selon l'état de la recherche (Roberta Soares, UdeM) la tendance mondiale en termes des bonnes pratiques pour favoriser l'intégration et la réussite des élèves immigrants est de les intégrer, le plus possible, directement dans les classes de chaque discipline en les soutenant directement dans la classe. Les travaux de chercheuses spécialistes de la réussite des élèves de l'accueil comme Marie Mc Andrew, Françoise Armand ou Josée Demers, vont dans le même sens pour des raisons évidentes d'intégration sociale et de motivation.

En conclusion²

Les choix pédagogiques et organisationnels doivent être en cohérence avec les besoins des élèves, leur niveau de compétence et leur trajectoire scolaire, notamment pour ceux dont une transition est prévue. Il importe d'éviter que les choix d'organisation de services pénalisent ces élèves. Par conséquent, les élèves de l'accueil doivent dans la mesure du possible se retrouver avec des pairs d'âge similaire et être exposés au contenu correspondant à leur âge.

- **Le classement en cycle âge est donc l'orientation à prioriser au CSSDM.**

² Cette orientation vise à soutenir les réflexions des directions dans l'exercice de leur pouvoir d'approbation des propositions des enseignants, le tout sujet à la décision du CÉ conformément à l'article 96.15 de la LIP.